
PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT

DECRET N° 90-20/PM du 4 Novembre 1990

chargeant Monsieur Jean-Florentin V. FELIHO, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale de l'intérim du Premier Ministre et du Ministre de la Défense Nationale pour compter du 4 Novembre 1990.

LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU l'Ordonnance n° 90-001 du 1er mars 1990 portant abrogation de l'Ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977 promulguant la Loi Fondamentale du 26 août 1977 de la République Populaire du Bénin ;
- VU l'Ordonnance n° 90-003 du 1er mars 1990 portant nouvelle dénomination de l'Etat ;
- VU la Loi Constitutionnelle n° 90-022 du 13 août 1990 portant Organisation des Pouvoirs durant la Période de Transition ;
- VU le Décret n° 90-43 du 1er mars 1990 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret n° 90-53 du 14 mars 1990 portant composition du Gouvernement de Transition ;

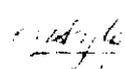
D E C R E T E :

Article 1er.- Pendant la durée de la mission à l'extérieur du Territoire National de Monsieur le Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale, Monsieur Jean-Florentin V. FELIHO, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale est chargé d'assurer l'intérim pour compter du 4 Novembre 1990.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 4 Novembre 1990

par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement et
Ministre de la Défense
Nationale,


Nicéphore SOGLO

Ampliations : PR 4 PM 4 HCR 4 SGG 4 MDN 4 MISPAT 4 Autres Ministères
13 Préfets 6 DPE-DLC-INSAE 3 BN-DAN 2 CPC 2 PPC 2 GCCNB 1 CNEPI 1
JORB 1 UNB-FASJEP 2 BCF 1 IGE 3.